



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

LANCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE RÉGIONALE DU SECTEUR BIOALIMENTAIRE DE LANAUDIÈRE 2021-2026

JOLIETTE, LE 13 AOÛT 2021 — C'est en présence des principaux acteurs du développement du territoire qu'a eu lieu, le 12 août dernier, le lancement de la Planification stratégique régionale (PSR) du secteur bioalimentaire de Lanaudière.

Cette importante planification, coordonnée par le Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL), est le fruit du travail concerté des intervenants du milieu. Sept grandes orientations ont ainsi été priorisées :

- Assurer l'intégrité et l'occupation dynamique de la zone agricole;
- Favoriser l'adoption de pratiques de développement durable;
- Accroître la performance des entreprises;
- Améliorer l'accès aux marchés;
- Développer la notoriété des entreprises et des produits lanaudois;
- Soutenir le démarrage et la transmission d'entreprises;
- Favoriser la concertation.

« Cette nouvelle planification stratégique témoigne de la très grande mobilisation des partenaires du secteur bioalimentaire de Lanaudière, que mon ministère est heureux d'accompagner. Cette démarche rejoint la volonté du gouvernement d'alimenter notre monde grâce à un secteur bioalimentaire prospère, durable et ancré dans le territoire. Elle contribue à accroître l'autonomie alimentaire du Québec », affirme M. André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

De son côté, monsieur Marcel Papin, président de la Fédération de l'UPA de Lanaudière (FUPAL) souligne que « Ce fut un grand plaisir de contribuer, avec de nombreux et précieux partenaires du milieu, à la mise à jour de la PSR 2021-2026. Ainsi, en mettant en commun nos idées et notre savoir, nous souhaitons assurer l'entrepreneuriat durable des différents acteurs du secteur bioalimentaire qui contribuent au rayonnement et au développement de notre région. »

Le président, M Gyslain Loyer mentionne que le CDBL est fier d'avoir été mandaté par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) pour mettre à jour la Planification stratégique régionale du secteur bioalimentaire de Lanaudière pour 2021-2026 et pour accompagner et animer les acteurs qui y contribuent et y contribueront. Selon M. Loyer, « le CDBL adhère pleinement à la vision concertée de cette planification et, lorsque nous nous reverrons en 2026, nous pourrions affirmer que Lanaudière se distingue, encore une fois, par son secteur bioalimentaire dynamique, prospère et tourné vers les marchés d'ici et d'ailleurs. En 2026, nos efforts concertés aujourd'hui et des prochaines années, procureront fierté et notoriété à toute la région ».

Cette nouvelle planification stratégique est désormais [disponible ici](#), sur le site internet du CDBL.

Les organisations membres du comité de pilotage (MAPAQ, FUPAL, MRC et CDBL) tiennent à sincèrement remercier tous les partenaires et entreprises qui ont contribué, par leur implication, à la réalisation de cette planification et qui contribueront à la réalisation des actions qui y sont rattachées.

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre du Programme Territoires : Priorités bioalimentaires.

-30-

À propos du CDBL. Le Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière est un organisme à but non lucratif qui développe et dynamise le milieu bioalimentaire de Lanaudière par le biais de projets structurants et par le tissage de liens d'affaires entre intervenants. Actif depuis 1991, le CDBL est reconnu comme étant la « Table de concertation bioalimentaire » de la région. Pour plus d'informations, visitez le www.cdbl.ca.

Source : Annie Cossette, Coordinatrice mise en marché/promotion Cell. : 514 586-4011

